

## COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Au cours de sa séance, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE a

**DCC-2017-036** - **PRIS ACTE** de la nécessité de conclure une convention de continuité de service public avec le SICTOM pour l'année 2017,

- **APPROUVÉ** les termes de la convention à intervenir,

- **AUTORISÉ** le Président à signer la convention ainsi que tout **avenant** après avis du Bureau Exécutif.

**DCC-2017-037** - **DÉCIDÉ** d'adhérer au SYDOM, Syndicat de traitement des ordures ménagères,

- **PRIS ACTE** du coût de cette **adhésion** à 3 € par **habitant** soit au 1<sup>er</sup> janvier 2017, 107 925 €,

- **PRÉCISÉ** que cette somme sera déduite du montant global annuel sollicité par le SICTOM,

- **DÉSIGNÉ** en qualité de titulaires :

- M. Henri GUICHARD (Macornay)
- M. Alain MOUILLOT (Courlaoux)
- M. Jacques LANÇON (Lons-le-Saunier)
- M. Philippe VINCENT (Perrigny)

et en suppléants :

- Mme Evelyne PÉPIN (Lons-le-Saunier)
- M. Michel DROIT (Le Pin)
- M. Patrick TARTAVEZ (Bornay)
- Mme Héloïse AUTEM (Montmorot)

**DCC-2017-038** - **PRIS ACTE** de la nécessaire reconstitution du Conseil Communautaire suite au rattachement de la Commune nouvelle de TRENAL, issue de la fusion des Communes de Mallerey et Trenal au 1<sup>er</sup> janvier 2017,

- **PROPOSÉ** la répartition basée sur l'accord local à 63 conseillers communautaires répartis comme suit :

- Lons-le-Saunier : 25 sièges
- Montmorot : 4 sièges
- Perrigny : 2 sièges
- Courlaoux : 2 sièges
- Courlans : 2 sièges
- Macornay : 2 sièges
- et les 26 autres communes à 1 siège.

**DCC-2017-039** - **DÉCIDÉ** de maintenir le paritarisme entre les représentants du personnel et les représentants de l'établissement au comité technique ;

- **DÉCIDÉ** de maintenir le principe du vote pour le collège des représentants de l'établissement ;

- **DÉCIDÉ** de fixer à 5 le nombre des représentants titulaires du personnel, chaque titulaire disposant d'un suppléant ;

- **DIT** que la présente délibération sera communiquée aux organisations syndicales.

**DCC-2017-040** - **DÉCIDÉ** de créer un comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail compétent pour les personnels d'ECLA y compris ceux mis à disposition ;

- **DÉCIDÉ** de maintenir le paritarisme entre les représentants du personnel et les représentants de l'établissement ;

- **DÉCIDÉ** de maintenir le principe du vote pour le collège des représentants de l'établissement ;

- **DÉCIDÉ** de fixer à 5 le nombre de représentants titulaires du personnel ;

- **DÉCIDÉ** en conséquence de fixer à 5 le nombre des représentants titulaires de l'établissement, chaque représentant titulaire disposant d'un suppléant.

**DIT** que la présente délibération sera communiquée aux organisations syndicales.

**DCC-2017-041** - **DÉCIDÉ** les transformations d'emplois telles que présentées ci-dessous :

- transformation d'un poste d'adjoint administratif de 1<sup>ère</sup> classe en poste d'adjoint administratif,
- transformation d'un poste d'éducateur des activités physiques et sportives principal de 2<sup>ème</sup> classe en poste d'éducateur des activités physiques et sportives.

**DCC-2017-042** - **APPROUVÉ** le programme d'actions du Contrat de Ville pour l'année 2017.

- **AUTORISÉ** le Président à signer toute convention et tout document à intervenir, ainsi que tout avenant éventuel après avis du Bureau Exécutif, notamment avec l'Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'Égalité des Chances et les Associations maîtres d'œuvre et à solliciter les subventions auprès des services de l'État compétents.

**DCC-2017-043** - **DÉCIDÉ** le versement d'une subvention d'un montant de 18 866 € à la Mission Locale Sud Jura pour l'année 2017.

**DCC-2017-044** - **DÉSIGNÉ** Monsieur Roger REY en tant que représentant d'ECLA pour siéger au sein du Cluster Jura.

**DCC-2017-045** - **PRIS ACTE** de la liste des marchés publics conclus à partir de 20 000 € H.T. au cours de l'année 2016.

**DCC-2017-046** - **DÉCIDÉ** l'extension du service de transports à la demande sur l'ensemble des nouvelles communes d'ECLA arrivées le 1<sup>er</sup> janvier 2017.

**DCC-2017-047** - **DÉCIDÉ** la reconduction de l'opération "cartes avantages jeunes" pour la saison 2017/2018,

- **PROPOSÉ** les prestations suivantes :

Centre Nautique Aqua'ReL :

- une entrée gratuite au Centre Nautique,
- tarif réduit toute l'année pour les porteurs de la carte Avantages Jeunes.

Cinéma du Centre Culturel Communautaire des Cordeliers :

- une entrée gratuite au cinéma,
- tarif réduit à 5,00 € toute l'année pour les porteurs de la carte avantages jeunes.

**DCC-2017-048** - **DÉCIDÉ** l'attribution d'une subvention de 3 657 € à l'école de musique de Courlaoux, au titre de l'année 2017.

**DCC-2017-049** - **DÉSIGNÉ** pour siéger au sein de l'Assemblée Générale de l'Association Les Scènes du Jura :

- 5 élus :

- le Président ou son représentant : M. Jean-Philippe HUELIN
- Mme Evelyne PÉPIN représentant le Maire de Lons-le-Saunier
- 3 élus communautaires : Mme Christiane MAUGAIN (Perrigny), M. Pierre GROSSET (Montmorot) et M. Alain FABRY (Verges)

- 4 membres associés (non élus) : Mme TANGHE, M. BLUM, M. THEVENOD et Mme GIROD

- 1 personne qualifiée (non élue) : Mme Catherine CLERC.

- **DIT QUE** chaque collègue désignera parmi ses membres les personnes qui siégeront au sein du Conseil d'Administration de l'Association les Scènes du Jura.

- DCC-2017-050** - **S'EST ENGAGÉ** sur le financement des aménagements réalisés par le Conseil Départemental en faveur des modes de déplacements doux et à leur entretien,
- **FIXÉ** le montant de sa participation à hauteur de 250 000 €,
  - **APPROUVÉ** les termes de la convention à intervenir avec le Conseil Départemental.
- DCC-2017-051** - **APPROUVÉ** la modification des travaux pour le marché de voiries 2016 de l'ex. Communauté de Communes du Val de Sorne.
- **DÉCIDÉ** de passer l'avenant correspondant.
- DCC-2017-052** - **DECIDÉ** d'attribuer au club de la Jurassienne une subvention d'équipement de 1 189 € pour l'achat d'un trampoline.

Lons-le-Saunier, le 20 mars 2017  
Pour affichage

Le Président,

  
Patrick ELVEZI